



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Plans, devis & surveillance des travaux de réfection de la chaussée sur plusieurs voies publiques

N° AOP-2022-02-02-SP-ING

La Municipalité de Sainte-Sophie demande des soumissions par appel d'offres public de plans, devis & surveillance des travaux de réfection de la chaussée sur plusieurs voies publiques.

L'offre doit être présentée par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords applicables.

Les documents nécessaires à la préparation des soumissions **seront disponibles à compter du mercredi le 9 février 2022** en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866-669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

La Municipalité de Sainte-Sophie n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent **être présentées avant 10 h** en vigueur localement, le **28 février 2022**, à l'attention de monsieur Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Sophie à l'adresse suivante : 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie, Québec, J5J 1A1

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec monsieur Simon Coyne, directeur par intérim du service des travaux publics par courriel à scoyne@stesophie.ca.

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, notamment lorsqu'elle juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix.

Signé à Sainte-Sophie, ce 4 février 2022.

France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe